



Liste rouge régionale – Nord – Pas-de-Calais

Les Odonates du Nord – Pas-de-Calais

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie	Critères
<i>Lestes virens vestalis</i> Rambur, 1842	Leste verdoyant septentrional	CR	B(1+2)ab(iv,v) C1
<i>Aeshna isoceles</i> (Müller, 1767)	Aeschne isocèle	EN	A2c B(1+2)ab(i,ii,iii,iv)
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Epitheca bimaculata</i> (Charpentier, 1825)	Cordulie à deux taches	EN	B(1+2)ab(ii,iii,iv) C2a(ii)
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Ceriatagrion tenellum</i> (Villers, 1789)	Agrion délicat	VU	EN (B(1+2)ab(iii)) (-1)
<i>Brachytriton pratense</i> (Müller, 1764)	Aeschne printanière	NT	pr. B2ab(iv)
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	NT	pr. B2b(iii)
<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	NT	EN (A2c) (-2)
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aeschne affine	LC	
<i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)	Aeschne bleue	LC	
<i>Aeshna grandis</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Aeschne	LC	NT (pr. B(1+2)b(iii)) (-1)
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte	LC	
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur	LC	
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	LC	
<i>Calopteryx virgo virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	LC	NT (pr. B2ab(iii)) (-1)
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert	LC	
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC	
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon	LC	
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé	LC	VU (A2c B(1+2)ab(iii)) (-2)
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée	LC	
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothemis écarlate	LC	
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC	
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Naïade de Vander Linden	LC	
<i>Erythromma najas</i> (Hansemann, 1823)	Naïade aux yeux rouges	LC	
<i>Erythromma viridulum</i> (Charpentier, 1840)	Naïade au corps vert	LC	
<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840	Gomphe joli	LC	
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	
<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	Agrion nain	LC	NT (pr. B2b(iii)) (-1)
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	LC	NT (pr. A2c) (-1)
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	LC	
<i>Libellula fulva</i> Müller, 1764	Libellule fauve	LC	
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée	LC	
<i>Orthetrum brunneum</i> (Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun	LC	NT (pr. D2) (-1)
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC	
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	LC	
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu	LC	
<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique	LC	NT (pr. B(1+2)b(ii,ii,iv)) (-1)
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC	
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe	LC	
<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)	Sympétrum méridional	LC	NT (pr. B1 ac(iv)) (-1)
<i>Sympetrum sanguineum</i> (Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC	
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié	LC	

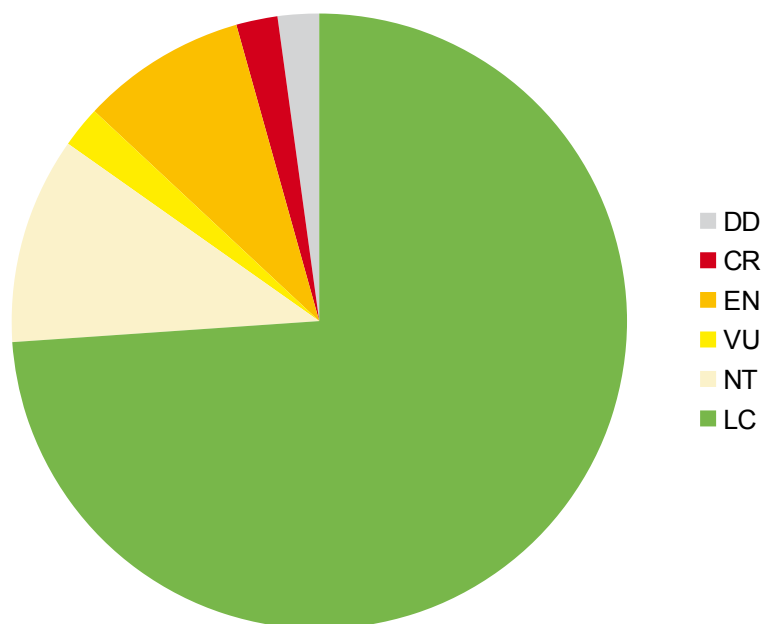
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie	Critères
<i>Sympetrum vulgatum</i> (Linnaeus, 1758)	Sympétrum vulgaire	LC	NT (pr. B2b(iii)) (-1)
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleissant	DD	

Liste des espèces présentes en Nord - Pas-de-Calais non soumises à l'évaluation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie
<i>Sympetrum flaveolum</i> (Linnaeus, 1758)	Sympétrum jaune d'or	NA
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain	NA
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois	NA
<i>Leucorrhinia dubia</i> (Vander Linden, 1825)	Leucorrhine douteuse	NA
<i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Charpentier, 1825)	Leucorrhine à gros thorax	NA
<i>Leucorrhinia rubicunda</i> (Linnaeus, 1758)	Leucorrhine rubiconde	NA
<i>Onychogomphus f. forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps septentrional	NA
<i>Onychogomphus uncatulus</i> (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets	NA
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin	NA
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes	NA
<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	Sympétrum noir	NA
<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé	NA
<i>Sympetrum pedemontanum</i> (Müller in Allioni, 1766)	Sympétrum du Piémont	NA

Liste des populations ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Population	Catégorie	Critères
	<i>Ceriatrigon tenellum</i> (Villers, 1789)	Vallée de la Sensée	CR	B(1+2)ab(iii)
	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Boulonnais, Plaine maritime picarde	VU	EN (B(1+2)ab(iii)) (-1)
	<i>Calopteryx virgo virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Canche, Liane et Wimereux	NT	pr. B(1+2)ab(iii)



Catégories	Nombre d'espèces	Pourcentage
DD	1	2%
RE	0	0%
CR	1	2%
EN	4	9%
VU	1	2%
NT	5	11%
LC	34	74%

Catégories de l'UICN pour les Listes rouges régionales

Les trois catégories En danger critique (CR), En danger (EN) et Vulnérable (VU) rassemblent les espèces menacées de disparition. Ces espèces sont confrontées à un risque relativement élevé (VU), élevé (EN) ou très élevé (CR) de disparition.

La catégorie Quasi menacée (NT) regroupe les espèces proches de remplir les seuils quantitatifs propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises.

La catégorie Préoccupation mineure (LC) rassemble les espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée.

La catégorie Données insuffisantes (DD) regroupe les espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition.

La catégorie Non applicable (NA) correspond aux espèces pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation (espèces ne présentant pas de populations ou très irrégulières).

Coordination du projet : Cédric Vanappelghem

Comité d'évaluation : Benjamin Blondel, Thomas Cheyrezy, Bruno Derolez, Daniel Haubreux, Baptiste Hubert, Alexandra Janczak, Bénédicte Lemaire, Olivier Pratte et Cédric Vanappelghem

Principes de la démarche

Approche partenariale

Des appels ont été lancés lors des réunions annuels des observateurs régionaux du réseau odonates (13/02/2008, 20/03/2010, 3/03/2011) dans le but de constituer un groupe de travail. Ce dernier devait réaliser l'évaluation des espèces régionales afin de publier la liste rouge régionale des odonates du Nord-Pas-de-Calais.

Les compte rendus de ces réunions, avec ces appels, ont été publiés dans la lettre du Héron au niveau régional et dans la Lettre des Sociétaires de la SFO. Ces compte-rendus ont par ailleurs été envoyés à tous les contacts régionaux identifiés soit une centaine de personnes et étaient téléchargeables sur le site internet du GON.

La DREAL et le Conseil régional sont intégrés dans cette démarche dans le cadre de la mise en œuvre de la déclinaison régionale du plan national odonates animé par le Conservatoire d'espaces naturels Nord – Pas-de-Calais.

Evaluation collégiale

Le comité d'évaluation est composé de :

- Benjamin Blondel,
- Thomas Cheyrezy,
- Bruno Derolez,
- Daniel Haubreux,
- Baptiste Hubert,
- Alexandra Janczak,
- Bénédicte Lemaire,
- Olivier Pratte,
- Cédric Vanappelghem

Le coordinateur régional du projet, Cédric Vanappelghem, a préparé la note, les documents et la synthèse. Trois réunions du comité d'évaluation ont été réalisées, la dernière en date du 18/08/2012.

Principes d'analyse

Les déductions, prévisions peuvent être acceptées si elles sont bien étayées.

Face à l'incertitude dans les données ou dans la qualité des données, il faut adopter le principe de précaution mais en argumentant le choix.

Le niveau taxonomique d'évaluation est l'espèce.

Le principe de l'établissement d'une liste rouge régionale est une démarche en deux étapes :

1. application des critères et règles aux populations régionales comme si c'étaient les populations mondiales ;
2. ajustement des statuts en fonction de critères proposés dans la méthode comme la proximité avec les populations limitrophes (Wallonie, Flandre, Picardie principalement), le statut de ces populations, leur dynamique, leur niveau de menace ; nous disposons des listes rouges de ces trois régions (annexe 1).

Période de référence

Toutes les données doivent être prises en compte pour lister les espèces entrant dans le processus, par contre pour l'évaluation, les 21 dernières années (1990-2010) ont été choisies vu la relative faiblesse dans le jeu de données. Nous avons légèrement transgressé la recommandation des 10 dernières années.

En conséquence, les espèces non revues depuis 1990 sont considérées comme disparues, si elles ont été recherchées spécifiquement ou si la pression d'observation

dans les secteurs d'observation est jugée satisfaisante. Néanmoins, pour ces espèces pouvant être considérées comme disparu, le filtre NA s'appliquera précédemment, ne seront considérées comme « RE » que les espèces non revues depuis 1990 et ayant satisfait aux conditions du filtre NA.

Nous ne disposons pas de données très importantes nous proposons d'utiliser comme période de référence pour le calcul des variations des paramètres du critères A une période de 21 ans (1990-2010) avec une année charnière : 2000.

Cette augmentation de la période de référence ne biaisera pas la méthode vu le faible nombre de données sur 1990-2000 (4 000) par rapport à la période 2001-2010 (13 000). Elles pourront néanmoins donner une bonne impression du déclin compte tenu de la plus faible prospection avant 2000.

Référentiel

Le référentiel régional utilisé a été établi en suivant Boudot et Dommanget (2012). Il a été établi avec l'aide de l'analyse de la bibliographie régionale (Vanappelghem, 2009), du projet d'atlas des odonates en cours (comportant un comité de validation des données) et des échanges avec la SfO dans le cadre des projets CILIF et INVOD.

La base de données du GON concernant les odonates comprend 16 971 données pour cette période.